



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 05/2026

Vevey, le 20 avril 2026

Nouveau secrétaire municipal

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons qu'à la suite du départ de Monsieur Grégoire Halter, la Municipalité a décidé, au terme d'un processus complet de mise au concours, d'engager Monsieur Nicolas Croce, en tant que secrétaire municipal de la Ville de Vevey, à partir du 1^{er} juin 2026.

Titulaire d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) en communication et opinion publiques, d'un diplôme d'économiste d'entreprise ES et d'un certificat d'assistant en gestion du personnel, Monsieur Croce a successivement exercé les fonctions de militaire contractuel en tant que chef chancellerie à Romont, d'adjoint administratif à la Ville de Nyon, et de secrétaire municipal adjoint à la Ville d'Ecublens. Au bénéfice de compétences éprouvées dans l'administration publique (préparation et suivi des séances de la Municipalité et du Conseil communal, gestion de crise et gestion de projets spécifiques, etc.), il siège depuis 2017 à la Municipalité d'Oulens- sous- Echallens, où il a été élu syndic en 2021.

Nous adressons à Monsieur Croce nos vœux de réussite et de satisfaction dans l'exercice de sa nouvelle fonction.


Le collège exécutif tient également à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat municipal pour leur engagement durant la période de vacance.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 20 avril 2026.

Au nom de la Municipalité
le Syndic  Secrétaire a.i.

Yvan Luccarini




Chloé Milner